

La Plume

Belvoisienne



tanlib
/ter

Bibliothèque, Questionnaire TAN et
TER, Sondage restauration scolaire



Dépistage COVID-19, Point conseil
budget, Projet gendarmerie



Abris à vélos, Proxi aventures,
Centre auditif



État civil, Chronique historique,
Marché dominical

Beauvoir
sur Niort

SOMMAIRE ÉDITO

Éditorial du Maire..... 2

VIE COMMUNALE

Comptes-rendus conseils municipaux.....	3
Bibliothèque.....	4
Questionnaire TAN et TER.....	4
Sondage Restauration Scolaire...	5
Maisons Illuminées.....	5
Distribution Colis et Bons Repas.	6
Conseil Municipal Des Enfants....	6
Infos Travaux.....	7
Site Internet.....	7

VIE LOCALE

Déploiement Fibre Optique.....	8
EIRL Repain Olivier.....	8
Dépistage COVID-19.....	9
UDAF 79.....	9
Projet Gendarmerie.....	10

VIE ASSOCIATIVE

Abris à Vélos.....	11
Proxi Aventures.....	11
Centre Auditif.....	11

INFOS PRATIQUES

État civil.....	12
Chronique historique.....	12
Marché Dominical.....	12

Chères belvoisiennes, chers belvoisiens,

La commune se transforme lentement mais sûrement. Certes, le temps des procédures administratives n'est pas le même que celui des projets et nous pouvons trouver frustrant que les projets n'avancent pas toujours au rythme souhaité ; pour autant, la motivation et l'implication de notre équipe restent intactes pour faire progresser la commune.



De beaux projets avancent. Tout d'abord, nous sommes en train de finaliser l'acquisition des terrains pour le réaménagement de la voie de desserte de l'EHPAD et du parking attenant afin de désengorger la place de l'Hôtel de ville et valoriser cette friche en coeur de bourg. Alors que le projet était bloqué depuis plusieurs années avec les propriétaires concernés, un accord amiable a été trouvé avec chacun d'eux pour pouvoir avancer sur le projet global. Nous espérons finaliser le projet pour une réalisation en 2022.

Par ailleurs, nous sommes particulièrement attachés à la gendarmerie de Beauvoir et au maintien des effectifs sur site. Aussi, depuis notre arrivée nous nous sommes particulièrement investis pour trouver des solutions permettant la construction de nouveaux locaux de gendarmerie, à Beauvoir, plus adaptés aux besoins des personnels ainsi que des logements attenants. Vous trouverez dans ce bulletin municipal un point plus exhaustif sur le sujet. En effet, un partenariat est actuellement en cours avec la gendarmerie départementale et le bailleur social IAA qui pourrait investir dans le projet et développer en parallèle la construction de logements sociaux et intermédiaires. Nous répondrons ainsi à un double objectif : préserver notre gendarmerie et permettre l'accueil de nouvelles familles à Beauvoir. Un partenariat gagnant-gagnant qui pourrait permettre de sortir de terre ce projet à échéance 2023.

Comme nous nous étions engagés, nous avons initié un marquage au sol d'une voie partagée permettant de pouvoir séparer les usages entre le vélo et les voitures, notamment pour desservir Intermarché, le centre-bourg et les écoles. Nous poursuivrons ces aménagements avec la création d'une voie cyclable, route du Moulin, courant 2022.

Le nouveau parking aménagé permettant de desservir l'école et les salles associatives, est d'ores et déjà plébiscité par les parents et répond ainsi à des attentes de sécurisation et de végétalisation renforcée sur la commune.

La mise en place d'un nouveau marché, chaque premier dimanche matin du mois, est une véritable réussite avec 1.284 personnes comptabilisées et plus d'une vingtaine d'exposants présents pour la première édition. De nouveaux commerçants et exposants devraient venir renforcer les prochains marchés.

Dans le même temps, la COVID est toujours là mais nous accompagnons toutes les démarches permettant de faire reculer celui-ci sur notre territoire. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé à la campagne de prévention de l'Agence Régionale de Santé, proposée le 4 mars dernier, qui a permis à nombre d'entre vous de se faire tester. Se protéger et protéger les autres reste un impératif pour chacun.

Nous avons bon espoir que la progression du virus et ses variants se tarisse, auquel cas nous pourrions vous proposer, pour les beaux jours, quelques animations et spectacles en cours d'élaboration.

Dans cette attente, gardons le contact ! N'hésitez pas à consulter régulièrement le Facebook de la commune et d'ici quelques semaines, le nouveau site internet de Beauvoir pour y retrouver toutes les informations nécessaires. Vos élus et moi-même restons également à votre disposition, alors n'hésitez pas à nous solliciter !

A très vite.

Votre Maire

Séverine Vachon

Mairie - 29, place de l'Hôtel de Ville
79360 BEAUVOIR SUR NIORT

☎ 05.49.09.70.78

💻 mairie-beauvoir@wanadoo.fr

Impression : Imprimerie Rochelaise
Éditeur : Mairie de Beauvoir sur Niort
Représentant légal : Séverine Vachon, Maire
Directrice de publication : Jessica DROUET
Comité de rédaction : Commission communication

2 - LA PLUME BELVOISIENNE - MARS 2021



CONSEILS MUNICIPAUX

SYNTHÈSE DES COMPTES RENDUS

DÉCEMBRE 2020

► **Présentation relative à l'élaboration du PLUI-D :**

Un travail de vérification doit être fait avant la fin Mars 2021. Pour se faire, des commissions vont être mises en place. Le référent principal de l'ensemble de ces commissions est M. Pascal MATHE.

Trois commissions sont constituées :

• PLUI-D Patrimoine verniculaire :

Jessica DROUET – Patricia GALLOIS – Gérard ROUSSEAU – RACHELLE AJINCA VANDENHENDE

• PLUI-D Recensement bois et haies :

Thomas BURLLOT – Mickaël AUBINEAU – Guillaume BRETAUDEAU – Emmanuelle CARRERE – Jérôme CHATELIER

• PLUI-D Densification urbaine :

Mickaël AUBINEAU – Séverine VACHON – Rémy RAGUENEAU – Marc BRUANT

► **Mise en vente de l'ancienne trésorerie :**

L'estimation a été faite et ce bien est mis à la vente. Il est à noter que la commune de Beauvoir gardera l'annexe avec le fond de la parcelle, là où est située la bonbonne de gaz.

► **Mise en vente des logements communaux situés rue de la Gare :**

Une proposition a été faite par de futurs acquéreurs résidant sur la commune et la proposition d'achat a été acceptée. Les acquéreurs devront procéder à la clôture du terrain, la commune quant à elle, prendra à sa charge le bornage de ces parcelles.

► **Désignation au Syndicat Mixte du bassin versant de la Sèvre Niortaise :**

Mme Séverine VACHON est désignée pour participer à ce syndicat.

► **Subvention au CCAS :**

Une subvention d'un montant de 3.132 € sera versée au CCAS pour mener à bien la prise en charge des bons d'achat pour que les aînés de la commune puissent bénéficier d'un repas dans l'un de nos trois restaurants, en remplacement du traditionnel repas du mois de Janvier qui ne pourra se faire en raison de la pandémie liée à la COVID-19.

► **Projet « 1000 Chantiers » :**

Trois projets sont éligibles au programme du conseil départemental : l'aménagement du parking des écoles, la création d'un chaudière et le changement de couverture des salles associatives situées rue de la gare.

► **Achat d'un nouveau véhicule pour le service technique :**

Suite au cambriolage dont la commune a été victime et au vol du véhicule, il a été procédé à l'achat d'un nouveau camion adapté aux besoins du service technique. Il est à noter que l'assurance effectuerait un remboursement aux alentours de 10.400 €. Le devis demandé auprès d'UTILEO a été retenu pour un montant de 23.700 € HT.

► **Changement de logiciel informatique au niveau de la mairie :**

Dans un premier temps, seul le serveur sera changé, devront suivre les changements des ordinateurs et écran. La société retenue est SOLURIS avec lequel une convention sera signée.

► **Recrutement au niveau du secrétariat :**

Deux personnes ont été retenues pour palier aux différentes absences. Il s'agit de deux postes de contractuelles : 2 CDD, l'un de 12 mois, l'autre de 6 à 8 mois.

► **Révision des tarifs :**

Marc BRUANT et Dominique BERGER proposent de revoir l'ensemble des tarifs appliqués sur la commune. Cette proposition concerne les cirques, les attractions foraines, les marchés, les redevances d'occupation du domaine public, le matériel et les photocopies.

► **Marché du dimanche :**

Sur proposition de Guillaume BRETAUDEAU, il sera mis en place à compter du mois de Mars 2021, un marché dominical, tous les premiers dimanches de chaque mois.

► **Création d'une régie diverse de gestion courante :**

En effet, afin de simplifier les diverses régies en place, une seule régie est créée et elle concernera les droits de place, les droits de photocopies, les prêts de tables et de chaises, les droits d'inscription à la bibliothèque et les manifestations diverses.

► **Points divers :**

- Adhésion à « Abeilles 79 »
- Concours des maisons illuminées
- Vœux 2021
- Cadeaux de Noël des enfants des agents
- Conseil Municipal des enfants
- Départ d'une secrétaire
- Chaudière de l'école



BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Un nouveau règlement intérieur a été mis en place qui comporte deux nouveautés.

Depuis le 1er janvier 2021, la cotisation qui est maintenue à **10 € ne sera appliquée que pour les personnes de plus de 18 ans.**



Chaque lecteur inscrit peut emprunter au maximum cinq documents imprimés et trois documents sonores pour une durée de quatre semaines.

Nous espérons que ces nouvelles modalités vont permettre aux adolescents de se rendre de nouveau à la bibliothèque. Par ailleurs, il nous semble important d'élargir la possibilité d'emprunter davantage de DVD.

Mildred, la bibliothécaire, reste à votre service. Elle reste joignable pour organiser votre venue pendant cette période COVID au 05.49.09.64.79

QUESTIONNAIRE TAN ET TER

BILAN DU QUESTIONNAIRE

Suite au questionnaire adressé aux belvoisiens concernant l'offre de transport existante sur la commune (train, bus), vous avez été une trentaine à répondre concernant vos besoins en termes de déplacements personnels, professionnels ou scolaires.

On peut donc constater que :

- ▶ **55%** des personnes **ne connaissent pas** les différentes lignes de bus ou de train proposées et + de 81% leur coût.
- ▶ **78%** **rencontrent un frein** à l'utilisation de ces deux moyens de transport en raison d'horaires de passage non adaptés.
- ▶ **89%** des personnes interrogées seraient intéressées par **un abris vélo sécurisé** (Cet aménagement sera réalisé au niveau de la gare et de la place en 2022).
- ▶ **48%** des gens souhaiteraient **une aire de covoiturage** au sein de la commune : un premier projet sera réalisé avec l'agrandissement d'Intermarché et un second est à l'étude aussi sur la commune pour désenclaver la place centrale de Beauvoir.

Les trajets TER relèvent de la région Nouvelle Aquitaine et les bus TER de la CAN.

Les réponses à ce questionnaire nous invitent à suggérer à ces deux collectivités de réadapter au mieux les horaires de passages de ces différents moyens de transport afin d'assurer une fréquentation plus régulière sur les lignes concernées.

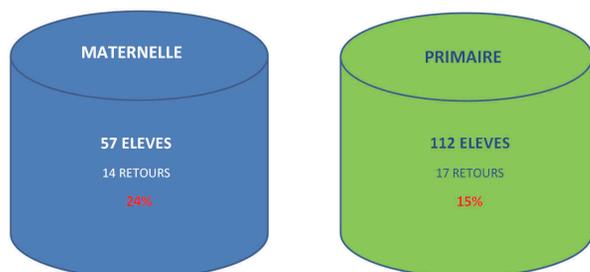
Il a donc été demandé par la municipalité qu'une réunion publique soit mise en place avec la CAN au niveau des bus et la Région au niveau des trains, dès que les restrictions Covid seront levées, pour permettre aux habitants d'avoir des réponses à leurs questions.

Nous espérons que vous y viendrez nombreux pour pouvoir peser dans les choix des mobilités futures.

SONDAGE RESTAURATION SCOLAIRE

RÉSULTATS DU SONDAGE

Avant les vacances de Décembre, suite aux travaux de la commission cantine, un questionnaire a été envoyé aux familles des enfants scolarisés à Beauvoir, afin de connaître leur ressenti sur notre offre de restauration scolaire :



D'un point de vue général, et à 93% pour les

maternelles et 82% pour les primaires, l'offre de restauration scolaire est appréciée.

Pour rappel, les menus sont désormais élaborés par notre cuisinier et soumis à Elise Raymond, nutritionniste au conseil départemental, pour validation.

Les menus répondent à la réglementation nutritionnelle en vigueur. La loi Egalim nous impose un menu végétarien par semaine.

Les propositions d'amélioration seront étudiées à la prochaine commission cantine.

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

ET LE GAGNANT EST...

Le conseil municipal des enfants, accompagné de la commission animation, a bravé le mauvais temps le lundi 14 décembre 2020 pour visiter huit maisons inscrites au concours des maisons illuminées 2020.

Petits et grands étaient ravis de découvrir jardins et maisons parés de leurs plus belles lumières pour les fêtes de fin d'année.

En cette période difficile de crise sanitaire, la participation des habitants de la commune a apporté un peu de baume au cœur à tous.

Les trois premiers gagnants ont ensuite été élus à bulletin secret en mairie par le conseil municipal des enfants.

Les heureux gagnants sont :

► 1er : Claude LONJARD



► 2ème : Dorian GENTET et Marie MARION



► 3ème : Marie-Line BENOIT et Serge VRIGNAUD



La commission animation leur a remis un panier gourmand ainsi qu'un diplôme. Les autres participants ont également reçu un lot.

La municipalité remercie l'ensemble des participants ainsi que le conseil municipal des enfants.

Bien sûr, nous vous attendons encore plus nombreux pour l'édition 2021 !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

RÉSULTATS DU SONDAGE

Le 14 Décembre 2020, le nouveau conseil municipal des enfants s'est réuni pour la première fois.



Après avoir été élus par leurs camarades le 12 Novembre à l'école, les quatre CM1 (Luka Bertrand, Naya Morosini, Jules Bodin et Romane Sage) ont rejoint les quatre CM2 déjà élus l'an passé (Soren



Bouzin, Lucienne Alexandre, Margot Martin et Léo Paris).



Le 12 Janvier 2021, après la remise des médailles aux nouveaux élus par Madame Le Maire, le conseil municipal a élu son Maire Soren Bouzin (à droite) et son 1er adjoint Luka Bertrand (à gauche)

DISTRIBUTION DES COLIS ET DES BONS REPAS

POUR NOS AÎNÉS DE LA COMMUNE

La pandémie n'aura pas permis à la municipalité d'organiser cette année son traditionnel déjeuner pour les personnes de plus de 70 ans.

De ce fait, la commission animation a choisi de faire travailler les trois restaurants de la commune. Pour cela, une convention a été signée entre les restaurateurs et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour valider ce projet.

De plus, nous avons aussi envisagé dans notre profession de foi, de remettre en place, la distribution de colis pour ceux qui ne pouvaient être présents au repas.

L'ensemble des conseillers municipaux ont, dans un premier temps, distribué aux personnes de plus de 70 ans de notre commune, des bulletins

d'inscription afin que chacun d'entre eux puissent choisir leur cadeau (bon de 18€ chez le restaurateur de leur choix ou colis alimentaire).

Sur l'ensemble des coupons distribués (297), seulement 260 ont été retournés en mairie, soit un retour de 87,50 %.

Les 260 coupons sont détaillés de la façon suivante :

- Colis : 131
- Bons chez un restaurateur : 129

Lors de la distribution, les bénéficiaires ont réservé aux conseillers municipaux un accueil chaleureux et convivial.

INFOS TRAVAUX

DU MARQUAGE POUR LA SÉCURITÉ

Comme vous avez pu l'observer, différentes rues de Beauvoir ont été habillées d'un marquage au sol de type **chaucidou**.



Voici quelques règles de bonne conduite afin d'optimiser l'utilisation de cette voie partagée :

► l'ensemble des rues restent en **double sens** pour les véhicules uniquement dans le couloir le plus large,

► le **franchissement** de la ligne pointillée n'est autorisé que lors d'un croisement de véhicule, avec une priorité constante au vélo,

► le **couloir vélo** est interdit pour le stationnement

de véhicule,

► la voie vélo est accessible dans les **deux sens**.

L'intérêt premier de cet aménagement est donc de **réduire la vitesse** des véhicules et de **sécuriser les cyclistes** qui se rendent sur le centre bourg, les écoles, ou bien dans la zone d'activité.

Comptant sur votre bienveillance, afin d'assurer la sécurité de tous et de nos enfants.

Dans les prochains mois, après consultation des riverains, il sera proposé une expérimentation afin de mettre le haut de la rue du Commandant Caud en sens unique pour assurer une plus grande sécurité pour les utilisateurs.

SENS UNIQUE POUR PLUS DE SÉCURITÉ

En fin d'année dernière, après concertation d'une partie des riverains qui résident sur la rue Charles Tillé, la municipalité a entrepris de mettre en sens unique un tronçon de celle-ci.

Le sens de circulation ne permettra plus de sortir sur la RD 650.

Le but est de sécuriser le carrefour, au niveau de la boulangerie Jauzelon et d'assurer une plus grande visibilité. En effet, le stationnement, parfois anarchique de certains, rend cet espace public

particulièrement dangereux.

Des aménagements vont donc avoir lieu dans le courant du mois d'avril.



Nous vous demanderons une grande vigilance et de respecter les panneaux de police mis en place



NOUVEAU SITE INTERNET

Après plusieurs mois de travail, la commission communication a terminé le nouveau site internet de la mairie (www.beauvoir-sur-niort.fr).

Les informations sont réparties sous 4 onglets : vie municipale, vie pratique, vie économique et associative et vie touristique. Vous y retrouverez les comptes-rendus des conseils municipaux, les bulletins municipaux, les tarifs des salles municipales, les renseignements sur la jeunesse, l'assainissement, l'eau, les déchets, l'annuaire ..des associations...



POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Soucieuse de répondre aux demandes formulées par les citoyens, la municipalité a échangé avec Niort Agglo afin de déplacer ou créer de nouveaux **Points d'Apports Volontaires** (PAV).

Voici les points concernés :

► Déplacement des PAV du parking du cimetière de Beauvoir, vers la petite place située à l'angle rue St Jacques et la rue André PAPOT.

► Création d'un nouvel emplacement PAV emballage et verre rue Maurice FERROUX (à proximité de la réserve incendie).



FIBRE OPTIQUE

PROJET DE DÉPLOIEMENT

Dans le cadre de la démarche commune des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, "Poitou Numérique", **le projet de déploiement de la fibre optique par ORANGE se poursuit et devrait permettre d'accueillir d'ici la fin d'année 2021 les différents opérateurs.**

Libre ensuite à chacun de pouvoir choisir l'opérateur qu'il souhaitera en fonction des offres commerciales proposées.

DÉROULEMENT DU PROJET

- ▶ **Phase 1** : études
- ▶ **Phase 2** : travaux de pose de chambre et tirage de fourreaux
- ▶ **Phase 3** : déroulage de la fibre et réalisation des travaux optiques
- ▶ **Phase 4** : raccordement

Le site poitou-numerique.fr permettra de connaître son éligibilité et d'identifier les différents opérateurs sur le réseau.

Il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.

En cas de refus du propriétaire d'élaguer, les travaux seront réalisés par le prestataire aux frais du propriétaire (art L51 du code des postes et communications électroniques). Les points sont à ce jour identifiés. La mairie prendra attache des propriétaires concernés dans les prochaines semaines.

Plusieurs armoires seront implantées à la demande de l'opérateur : route Nationale, rue Saint Jacques et rue du Plantis.

Implantation du noeud de raccordement optique (NRO) sur le parking de l'église. Il permettra de desservir aussi les communs alentour.



EIRL REPAIN OLIVIER

UN NOUVEL ARTISAN

Après avoir obtenu son CAP puis passé son stage SPI pour préparer son installation d'entreprise, Mr REPAIN Olivier a travaillé auprès de son père Lionel, qui était artisan sur la commune.

Le 02 mars 2020, à l'âge de 37 ans, il créa son entreprise dans le bourg de la Revêtizon.

Olivier effectue des travaux de maçonnerie / rénovation, le traitement, le nettoyage et l'hydrofuge ou minéralisant de toitures, façades et murs de clôture ainsi que divers travaux intérieurs et extérieurs comme la pose de carrelage, peinture, enduit ...



Vous pouvez le contacter au

☎ 06.78.96.54.18 ou

☎ 05.49.04.06.44

💻 eirl.repain@outlook.com et le suivre sur sa page Facebook :

📘 Repain Olivier

Nous souhaitons une bonne continuation à cette jeune entreprise.

CENTRE DE DÉPISTAGE COVID-19 AU COEUR DE BEAUVOIR

Pour éviter la propagation de l'épidémie de la Covid-19, une vaste campagne de tests a été organisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

À Beauvoir-sur-Niort, un stand a été installé sur la place de l'hôtel de ville, en accord avec la mairie, près du marché le mercredi 3 mars afin de réaliser des tests rapides, dits antigéniques pour dépister la Covid-19.

74 tests ont été effectués auprès de la population avec un résultat en quinze minutes.

Comme pour les tests pratiqués en laboratoire, il

s'agit d'un prélèvement nasopharyngé. L'examen était entièrement pris en charge par la sécurité sociale.

Les résultats de ces tests ont été communiqués individuellement à chaque participant. Il est bien évident que le secret médical est une règle de déontologie, aucun résultat n'est communiqué. Seule l'ARS est habilitée à délivrer cette information.



POINT CONSEIL BUDGET

L'UDAF79 OBTIENT LE LABEL D'ÉTAT

Chacun d'entre nous peut être confronté à des difficultés financières. Perte d'un emploi, séparation, ou tout simplement accumulation de crédits amènent de nombreuses familles à perdre pied. L'objectif du Point Conseil Budget de l'UDAF des Deux-Sèvres est de proposer un soutien à toute personne, quels que soient sa situation professionnelle ou son niveau de ressources, dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent.



La Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté du Gouvernement prévoit le déploiement de 400 Points Conseil Budget sur l'ensemble du territoire français d'ici 2022. D'ici la fin 2020, le réseau des UDAF a été confirmé comme le premier réseau de PCB avec des labels partout en France. Dans notre département, l'UDAF des Deux-Sèvres a obtenu 3 labels, signe de la reconnaissance de son expertise en matière d'accompagnement budgétaire. Ceux-ci permettront de couvrir l'ensemble du département des Deux-Sèvres, en proposant aux personnes (familles, jeunes...) des lieux de rendez-vous au plus proche d'elles : à Niort, Parthenay, Bressuire, Thouars, Airvault...

Les conseillers des Points Conseil Budget ont vocation à accompagner les familles et les jeunes

dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires, et contribuer à lutter contre le surendettement. Le Point Conseil Budget de l'UDAF des Deux-Sèvres viendra ainsi en complément du service d'Aide Educative Budgétaire (AEB) et de la plateforme microcrédit mis en place depuis 2007 par l'UDAF.

Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées. L'approche familiale et de défense des consommateurs de l'UDAF des Deux-Sèvres constituent le gage d'un accompagnement de qualité.



UDAF 171 Avenue de Nantes
79000 Niort
☎ 05 49 04 76 76



PROJET GENDARMERIE

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE GENDARMERIE ET D'UNE ZONE D'HABITAT

Lors de la campagne municipale, l'équipe s'est engagée à défendre le maintien de la gendarmerie de Beauvoir. C'est la raison pour laquelle, dans les premières semaines qui ont suivi l'élection, des contacts ont rapidement été pris avec la gendarmerie départementale afin de trouver des solutions.

Il a bien été rappelé que l'état de vétusté de l'actuelle gendarmerie impliquait une reconstruction d'une nouvelle caserne soit à Beauvoir soit sur un autre site en mutualisant les effectifs avec d'autres sites, notamment Frontenay-Rohan-Rohan et Prahecq.

Madame le Maire et Marc Bruant ont défendu le maintien de la caserne de Beauvoir. Des premiers échanges, il est apparu que le chiffrage de cette nouvelle caserne, était évalué par la direction départementale de la gendarmerie nationale à 1.765.400 €, sans compter l'achat du terrain pour la création de 8 unités logements et les locaux de service. Un loyer, évalué à 7% annuel du montant de la construction, permettait de pouvoir équilibrer l'opération pour la collectivité. Cependant, cette opération impliquait d'endetter la commune de manière importante et obérait ses possibilités de porter d'autres projets pour les prochaines années.

Aussi, de nouveaux montages financiers ont été imaginés. La loi NOTRE permet désormais à un bailleur social de pouvoir investir en propre pour ce type de construction. Aussi, suite à plusieurs rencontres courant 2020 avec Immobilière Atlantic Aménagement SA, qui oeuvre dans le domaine de la construction de logements sociaux, une nouvelle orientation a été donnée au projet.

Immobilière Atlantic Aménagement est prête à investir pour l'achat du terrain et la construction de la gendarmerie. Des négociations sont actuellement en cours avec le propriétaire du terrain concerné pour finaliser la vente. Dans le même temps, une opération de construction de logements sociaux et intermédiaires sur le même terrain sera l'occasion de renforcer l'offre de logements sur la commune et pourquoi pas d'accueillir de nouvelles familles.

Rappelons que cette opération serait indolore financièrement pour la commune, qui n'aurait rien à payer et tout à gagner avec cette opération.

Une étude de faisabilité technique a été présentée à Madame le Maire et au directeur départemental de la gendarmerie nationale le 17 février dernier.

Le projet actuellement envisagé permettrait donc d'accueillir :

- des locaux de gendarmerie et une dizaine de logements pour les gendarmes (emprise de 4.000 m²),
- une quinzaine de logements locatifs sociaux ou intermédiaires,
- six terrains constructibles.



CALENDRIER

Le projet n'en est encore qu'à la phase d'esquisse puisqu'il conviendra d'obtenir l'accord du Ministère de l'Intérieur sur cette nouvelle organisation soutenue au plan départemental et régional par la gendarmerie nationale. Cet accord est attendu pour la fin 2021 avec un cahier des charges à la clé. Les représentants de la gendarmerie départementale rencontrés se sont dit optimistes concernant cet accord car ils soutiennent vivement ce projet.

A l'issue, une consultation sera lancée auprès d'architectes du territoire pour la construction de la gendarmerie et des logements envisagés.

Les différents délais de procédure et de construction invitent les partenaires rencontrés à nous indiquer que si tous les accords sont obtenus, le projet pourrait voir le jour d'ici 2023/2024.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier particulièrement important pour la commune.

PROXI AVENTURES

L'AVENTURE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS

Envie de prendre l'air en famille, entre amis ou collègues de manière originale, écologique et ludique ?

Proxi Aventures vous propose de vous accompagner en trottinettes électriques tout terrain, de partir en balade et découvrir la nature différemment.

Accessible dès 14 ans, en groupe de 4 à 8 personnes, Sébastien, habitant de Beauvoir-sur-Niort vous expliquera le fonctionnement pour une prise en main rapide en toute sécurité, et s'adaptera au niveau de chacun.

Proxi Aventures vous propose des sorties à partir

d'1h (environ 20 kms), en journée ou en nocturne, adaptées à vos envies.



Cette activité nécessite une tenue adaptée, pantalon long et chaussures fermées, les éléments de protection sont fournis... Prévoyez en plus 30 minutes de consignes et de prise en main

N'attendez plus et allez les retrouver pour une sortie 100% fun



www.proxiaventures.com



@ProxiAventures



07.61.27.43.33



proxiaventures@outlook.fr

AUDILAB

NOUVEAU CENTRE AUDITIF À BEAUVOIR-SUR-NIORT



Depuis le 18 Janvier 2021, la société AUDILAB s'est installée au 195, impasse des acacias.

Présent le lundi (9h00-12h30 et 13h30-18h) et le jeudi (9h00-12h30 et 13h30-17h30), Mr GOUPILLOT Didier, audioprothésiste, effectue sur place des bilans auditifs gratuits,

et vous conseillera pour vos appareils auditifs mais également pour vos accessoires d'aide à la communication (téléphones, réveils, casques, TV, protections auditives...).

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez le contacter au 05.49.05.01.01.

Nous lui souhaitons une bonne installation sur notre commune.

ABRIS À VÉLOS

AINSI QU'UN PANNEAU D'AFFICHAGE AUX ECOLES

Chers parents,

Grâce aux nombreux votes, notre projet d'abri vélos en ossature bois a été retenu pour un financement participatif du Conseil Départemental. Très prochainement, nos enfants pourront aller à l'école à vélo et le laisser en sécurité sur site. Merci à vous !

Nous voulons également continuer à nous inscrire dans une démarche environnementale. Après les gobelets pour nos manifestations, nous avons la volonté de réduire de notre consommation papier.

Le panneau d'affichage de l'APE a été installé sur le grillage de la garderie, derrière notre boîte aux lettres. Les informations de l'APE seront au maximum relayées par ce panneau et par internet (mail, Facebook et Padlet école primaire).

Dans l'attente de vous revoir à notre fête d'école (en fonction du contexte sanitaire), prenez soin de vous et de votre famille.

L'équipe de l'APE



CHRONIQUE HISTORIQUE

CENTRE AÉRÉ

1977 : 1er centre⁽¹⁾

63 enfants, 37 familles, 14 jours, 760 journées. La Nouvelle République publie l'article ci-contre.

Il est vrai que tout ce petit monde s'est efforcé d'organiser un après-midi plaisant : outre l'exposition de divers objets réalisés durant la période d'ouverture du centre, les enfants devaient donner un petit spectacle : des chansons, des danses, des histoires... tout cela dans une atmosphère décontractée et sous les applaudissements des parents, ainsi que du personnel de service : Mmes Chaudron, Denizeau et Arnaud.

Comme on peut le constater, il semblerait que la solution des centres aérés soit l'une des bonnes solutions pour régler le problème des enfants qui n'ont pas la chance de partir en vacances. A Beauvoir, c'était la première expérience. Elle a rassemblé une soixantaine d'enfants, âgés de 4 ans à 14 ans pendant près de 20 jours. Une occasion comme une autre de se retrouver, de s'amuser, de sortir en promenade ou en pique-nique. Et tout cela pour une somme modique, puisque les parents payaient environ la journée 9 F, repas et goûter compris. Le reste étant pris en charge par la municipalité.

Une expérience concluante, donc. Que déjà certains envisagent de renouveler l'an prochain... En attendant, le relais va être pris par les Papillons Blancs de Nantes qui, à partir du 1^{er} août, seront à Beauvoir.

1996 : 2ème centre⁽²⁾

220 enfants, 154 familles, 33 jours (juillet, août), 2790 journées : 1547 à Beauvoir, 1243 à l'extérieur. 89 enfants de nos trois communes, 112 des autres communes du canton et 19 d'autres communes. Un supplément journalier de 13 F est demandé aux enfants hors communes.

L'équipe d'animation et les activités

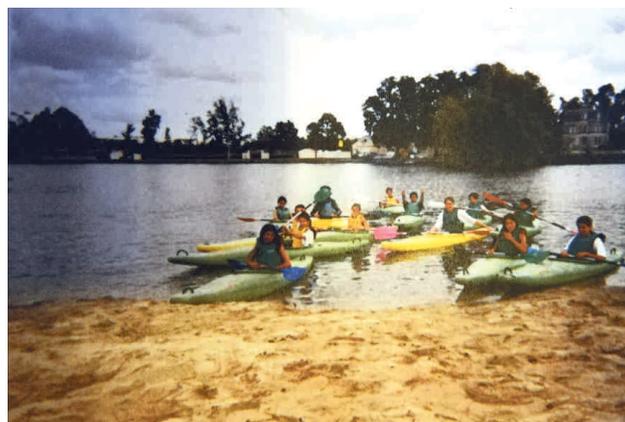
Les premières années, animateurs et animatrices venaient de Niort. Peu à peu le

recrutement est plus local. Ainsi en 2000, 9 sont de Beauvoir et 10 des autres communes du canton. La municipalité attribuait 300 F à chaque jeune de la commune préparant le BAFA.

Quelques moments

1983 : une nuit de tempête à Mauzé. C. Vernoux était directeur.

1984 : 13 enfants au centre de Dieppe et 10 Dieppois à Beauvoir.



Canôe à St Jean d'Angély

André Chaigne

(1) M. Colin instituteur à Beauvoir est directeur

(2) De 1981 à 1987, Pascale Marteau. Animatrice les trois premières années, directrice pendant quatorze ans, un parcours apprécié de la municipalité, des parents, des enfants et de l'inspectrice jeunesse et sports notant dans son rapport « La qualité de son travail au plan de la gestion, de l'organisation et du suivi pédagogique est apprécié de tous ».

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Maud GARNIER

Camille LORIOU

Nous souhaitons une belle vie à ces enfants dans la commune de Beauvoir-sur-Niort

MARCHÉ DOMINICAL

UN PREMIER MARCHÉ EN RÉUSSITE

Tous les Belvoisiens et nos voisins des autres communes l'attendaient avec impatience et ce fut un véritable succès. Bonne humeur, retrouvailles et choix dans les produits proposés ont comblé bon nombre de personnes venues flâner sur notre premier marché dominical.

La deuxième édition prévue le 4 avril tiendra toutes ses promesses avec, espérons le, un maraicher et ainsi que de nouveaux artisans